



Conseil d'administration

315^e session, Genève, 15 juin 2012

GB.315/INF/2

POUR INFORMATION

Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés ¹

Table des matières

	<i>Page</i>
Partie I. Propositions approuvées entre mars et juin 2012.....	1
Secteur de l'emploi.....	1
Analyse du marché du travail.....	1
I/1. Réunion régionale sur les observatoires du marché du travail	1
Compétences et employabilité	2
I/2. Réunion prospective sur la gestion des compétences et de l'employabilité dans l'optique du travail décent par l'établissement d'une communauté de pratique et d'une feuille de route pour le réseau régional de compétences.....	2
I/3. Troisième Atelier régional sur la validation des compétences professionnelles	2
Création d'emplois et développement de l'entreprise.....	3
I/4. Conférence régionale sur les emplois verts en Asie	3
I/5. Réunion régionale sur les coopératives au cœur de l'économie sociale.....	5
Secteur de la protection sociale	6
Sécurité sociale	6
I/6. Atelier international sur les systèmes de sécurité sociale en Amérique latine – Enjeux de la protection sociale dans la région andine	6

¹ Tous les représentants des employeurs et des travailleurs invités aux réunions mentionnées dans le présent document seront désignés conformément à la pratique établie.

	<i>Page</i>
Secteur du dialogue social	8
Activités pour les employeurs	8
I/7. Atelier régional pour les employeurs sur le thème «Les femmes chefs d'entreprise»	8
I/8. Atelier sous-régional pour les employeurs sur le thème des entreprises durables	9
Activités pour les travailleurs	9
I/9. Réunion sous-régionale sur le thème «Organiser les travailleurs domestiques en vue du travail décent»	9
I/10. Séminaire sous-régional sur une approche du développement économique fondée sur les droits	10
I/11. Séminaire régional sur le travail décent du double point de vue des hommes et des femmes	11
I/12. Atelier régional de formation de formateurs au programme «Decent Work Cubed»	12
Relations professionnelles et relations d'emploi	13
I/13. Séminaire sous-régional sur le thème «Dialogue social et autres formes de règlement des conflits du travail»	13
Administration et inspection du travail	15
I/14. Programme de renforcement de la capacité de l'administration du travail – ARLAC	15
Partie II. Informations additionnelles	16
Secteur de la protection sociale	16
Sécurité et santé au travail	16
II/1. Atelier sous-régional sur l'éducation ouvrière en matière de sécurité et de santé au travail (SST)	16
Secteur du dialogue social	16
II/2. Réunion mondiale sur la mesure et le suivi du travail décent (MAP)	16
Activités pour les travailleurs	16
II/3. Réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités des syndicats: Formation des points focaux et des experts des syndicats utilisant la panoplie d'outils d'ACTRAV pour les syndicats sur le VIH/sida	16
II/4. Réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités des syndicats: Formation des points focaux et des experts des syndicats utilisant la panoplie d'outils d'ACTRAV pour les syndicats sur le VIH/sida	17
Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés	19

Partie I. Propositions approuvées entre mars et juin 2012

Secteur de l'emploi

Analyse du marché du travail

I/1. Réunion régionale sur les observatoires du marché du travail

Date proposée:	4-8 juin 2012
Lieu:	Antigua, Guatemala
Financement:	Gouvernement de l'Espagne (31 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	13 (Costa Rica: 1; République dominicaine: 2; E Salvador: 2; Guatemala: 4; Honduras: 1; Nicaragua: 1; et Panama: 2)
b) représentants des employeurs:	2
c) représentants des travailleurs:	2
Objectifs de la réunion:	i) renforcer le réseau des observatoires du marché du travail en Amérique centrale et en République dominicaine; ii) assurer l'échange d'expérience et de pratiques exemplaires entre les observatoires participants.
Experts invités:	11 coordonnateurs et experts d'observatoires régionaux du marché du travail 1 collaborateur extérieur
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 88) sur le service de l'emploi, 1948; convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; et convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975
Langue de travail:	Espagnol

Compétences et employabilité***I/2. Réunion prospective sur la gestion des compétences et de l'employabilité dans l'optique du travail décent par l'établissement d'une communauté de pratique et d'une feuille de route pour le réseau régional de compétences***

Date proposée:	22-24 mai 2012
Lieu:	Bangkok, Thaïlande
Financement:	Gouvernement de la République de Corée (20 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Inde, Indonésie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	6
b) représentants des employeurs:	6
c) représentants des travailleurs:	6
Objectifs de la réunion:	i) offrir un forum de discussion aux membres de la communauté de pratique pour qu'ils puissent partager des connaissances techniques et pratiques sur le développement des compétences; ii) encourager le débat et la discussion pour favoriser une meilleure compréhension; iii) consolider un programme commun de développement des compétences en vue du travail décent en Asie et dans le Pacifique.
Experts invités:	Experts de la région (praticiens, représentants d'établissements universitaires)
Observateurs:	Gouvernement de la République de Corée Gouvernement du Japon
Norme internationale du travail pertinente:	Recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004
Langue de travail:	Anglais

I/3. Troisième Atelier régional sur la validation des compétences professionnelles

Date proposée:	25-27 juillet 2012
Lieu:	Guatemala City, Guatemala
Financement:	Gouvernement de l'Espagne (46 700 dollars E.-U.)

Couverture géographique:	Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	21
b) représentants des employeurs:	7
c) représentants des travailleurs:	7
Objectif de l'atelier:	Appliquer des instruments techniques et méthodologiques convenus, au niveau régional, pour la médiation au travail, l'orientation professionnelle, la formation professionnelle et la formation à la gestion, en tenant spécialement compte de l'égalité entre hommes et femmes, du développement économique local et en mettant l'accent sur les jeunes travailleurs.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975; et recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004
Langue de travail:	Espagnol

Création d'emplois et développement de l'entreprise

II/4. Conférence régionale sur les emplois verts en Asie

Date proposée:	20-22 juin 2012
Lieu:	Surabaya, Indonésie
Financement:	Gouvernement de l'Australie (110 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Bangladesh, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	17
b) représentants des employeurs:	13
c) représentants des travailleurs:	13
Objectifs de la conférence:	i) réfléchir aux enseignements tirés des activités de projets dans les cinq pays cibles (Bangladesh, Indonésie, Népal, Philippines, Sri Lanka); ii) offrir une tribune pour l'approfondissement des discussions sur les principaux messages liés à la dimension sociale des politiques du climat et politiques liées à l'environnement avec d'autres pays de la région;

	iii) renforcer la coopération et l'action interrégionales sur les emplois verts en mettant en lumière le rôle critique de l'OIT et de ses mandants.
Experts invités:	Un représentant de l'Institut des stratégies environnementales mondiales Un représentant de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) Un conseiller des employeurs Un conseiller des travailleurs Un représentant du gouvernement de l'Australie Overseas Aid Program (AUSAID)
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973; convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975; convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et son protocole de 2002; convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985; convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989; convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999; convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006; recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; recommandation (n° 171) sur les services de santé au travail, 1985; recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006; Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail (ILO-OSH 2001); et Conclusions sur les entreprises durables adoptées par la Conférence internationale du Travail en 2007
Langue de travail:	Anglais

I/5. Réunion régionale sur les coopératives au cœur de l'économie sociale

Date proposée:	10-12 juillet 2012
Lieu:	Lomé, Togo
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (175 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Kenya, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, République-Unie de Tanzanie
Composition:	
a) représentants gouvernementaux:	20
b) représentants des employeurs:	20
c) représentants des travailleurs:	20
Objectifs de la réunion:	i) échanger expérience et bonnes pratiques concernant le rôle de l'économie sociale et des coopératives dans la promotion de la croissance économique et de la justice sociale en Afrique; ii) analyser l'impact économique et social de l'économie sociale et des entreprises coopératives en Afrique; iii) examiner les possibilités nouvelles de forger une vision commune pour promouvoir l'économie sociale et les coopératives ainsi que les enjeux qui y sont liés.
Experts invités:	Six experts réunissant les compétences requises dans les domaines suivants: économie sociale, justice sociale, coopératives, sécurité alimentaire, développement local, égalité entre hommes et femmes, dialogue social et protection sociale
Observateurs:	Social Economy Europe Commission de l'Union africaine Banque africaine de développement Banque mondiale Université africaine de développement coopératif (UADC) Représentants des milieux universitaires Représentants de la communauté internationale des donateurs Représentants de la société civile Représentants des mouvements des coopératives nationales et de l'économie sociale

Norme internationale du travail
pertinente:

Recommandation (n° 193) sur la promotion des
coopératives, 2002

Langues de travail:

Anglais et français

Secteur de la protection sociale

Sécurité sociale

II/6. Atelier international sur les systèmes de sécurité sociale en Amérique latine – Enjeux de la protection sociale dans la région andine

Date proposée: 22-23 mai 2012

Lieu: Lima, Pérou

Financement: Gouvernement de l'Espagne (17 250 dollars E.-U.)
OISS ² (13 750 dollars E.-U.)

Couverture géographique: Bolivie (Etat plurinational de), Equateur, Pérou

Composition:

a) représentants gouvernementaux: 10

b) représentants des employeurs: 10

c) représentants des travailleurs: 10

Objectifs de l'atelier: Il s'agit d'une réunion de fin de projet:

- i) analyser des cas concrets de réforme de la sécurité sociale (systèmes de protection sociale, socles de protection sociale, extension de la couverture, migrations, pensions à caractère non contributif, sexospécificités) et approfondir la réflexion;
- ii) renforcer le système d'échange d'informations;
- iii) accroître les possibilités d'élaboration et d'application de projets plus globaux et inclusifs.

² Organisation ibéro-américaine de la sécurité sociale.

Experts invités:	Un représentant du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale de l'Espagne
	Un représentant de l'Organisation ibéro-américaine de la sécurité sociale (OISS)
	Un coordonnateur national de l'OISS – Bolivie
	Un coordonnateur national de l'OISS – Equateur
Observateurs:	20 ONG et organisations de base du Pérou
	L'Ombudsman
	Trois membres du Congrès de la République
	Municipalité de Lima
	Gouvernement de l'Espagne
	Table ronde: Combattre la pauvreté
	Université catholique pontificale du Pérou (PUCP)
	Asociación Nacional de Organizaciones de Adultos Mayores del Perú (ANAMPER)
	Asociación Nacional de Adultos Mayores del Perú (ANAM – PERU)
	Fédération départementale des vendeurs ambulants de Lima et de Callao (FEDEVAL)
	Federación Nacional de Trabajadores Terrestres y Transportistas Manuales (FETTRAMAP)
	Consortio de Investigación Económica y Social (CIES)
	Flora Tristán
	Société andine de développement (ADC)
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975; convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952; et convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011
Langue de travail:	Espagnol

Secteur du dialogue social

Activités pour les employeurs

I/7. Atelier régional pour les employeurs sur le thème «Les femmes chefs d'entreprise»

Date proposée:	15-17 mai 2012
Lieu:	Beyrouth, Liban
Financement:	Gouvernement de la Norvège (25 000 dollars E.-U.) CTBO (13 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Arabie saoudite, Egypte, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Tunisie, Yémen et Autorité nationale palestinienne
Composition:	
Représentants des employeurs:	20
Objectifs de l'atelier:	i) rassembler des informations sur la situation des femmes dans les professions libérales et commerciales dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord; ii) analyser l'évolution du rôle de la femme dans les professions libérales et commerciales et en débattre; iii) recenser les bonnes pratiques pour l'élaboration de politiques et stratégies des organisations d'employeurs au niveau de l'entreprise visant à promouvoir les femmes chefs d'entreprise; iv) proposer des stratégies pour que les organisations d'employeurs et les entreprises collaborent en vue d'accroître la proportion de femmes chefs d'entreprise à tous les niveaux.
Experts invités:	Trois chercheurs
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 101) sur les congés payés (agriculture), 1952; convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981; et convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000
Langues de travail:	Anglais et arabe

I/8. Atelier sous-régional pour les employeurs sur le thème des entreprises durables

Date proposée:	3-4 juillet 2012
Lieu:	Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine
Financement:	Accord de partenariat avec la Suède (50 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldova, Monténégro, Serbie
Composition:	
Représentants des employeurs:	18
Objectifs de l'atelier:	i) familiariser les participants avec l'utilisation de la panoplie d'outils d'ACT/EMP sur un environnement favorable aux entreprises durables; ii) permettre aux participants de recenser les obstacles au développement d'une entreprise durable et établir des plans d'action pour y remédier; iii) familiariser les participants avec la politique et les réalisations du Programme de promotion de l'entrepreneuriat féminin (WED).
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; recommandation (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; et recommandation (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964
Langues de travail:	Anglais, albanais, macédonien, moldave et bosniaque/monténégrin/serbe

Activités pour les travailleurs

I/9. Réunion sous-régionale sur le thème «Organiser les travailleurs domestiques en vue du travail décent»

Date proposée:	2-3 mai 2012
Lieu:	Mexico, Mexique
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (25 000 dollars E.-U.)

Couverture géographique:	Argentine, Bolivie (Etat plurinational de), Brésil, Chili, Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Uruguay
Composition:	
Représentants des travailleurs:	30
Objectif de la réunion:	Mettre une tribune à la disposition des syndicats pour qu'ils partagent leurs connaissances sur le renforcement de leur capacité à organiser les travailleurs domestiques.
Observateurs:	Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) Réseau international des travailleurs/euses domestiques (IDWN)
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976; convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981; convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981; convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997; convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011; recommandation (n° 198) sur la relation de travail, 2006; et recommandation (n° 201) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011
Langue de travail:	Espagnol

II/10. Séminaire sous-régional sur une approche du développement économique fondée sur les droits

Date proposée:	10-11 mai 2012
Lieu:	Nadi, Fidji
Financement:	CTBO (25 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Australie, Fidji, Iles Salomon, Kiribati, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tuvalu, Vanuatu
Composition:	
Représentants des travailleurs:	24

Objectifs du séminaire:	i) réfléchir à la façon dont les syndicats peuvent apporter leur contribution active au débat sur les questions liées au développement tout en assurant le respect des droits syndicaux; ii) explorer les voies et moyens dont disposent les syndicats pour participer à l'élaboration des politiques de développement économique et social et contribuer à la mise en œuvre de ces politiques.
Experts invités:	Un chercheur de l'Université du Pacifique Sud, Fidji Un expert des syndicats
Observateurs:	Confédération internationale des syndicats-Asie-Pacifique (CSI-AP) Fédérations syndicales internationales Congrès des syndicats de Fidji (FTUC)
Normes internationales du travail pertinentes:	Conventions fondamentales de l'OIT ³
Langue de travail:	Anglais

II/11. Séminaire régional sur le travail décent du double point de vue des hommes et des femmes

Date proposée:	25 juin - 6 juillet 2012
Lieu:	Buenos Aires, Argentine
Financement:	Fundación Paz y Solidaridad (42 200 dollars E.-U.) CTBO (18 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Amérique latine et Caraïbes
Composition:	
Représentants des travailleurs:	15
Objectifs du séminaire:	i) renforcer l'action syndicale en formant des formateurs à la promotion du travail décent, avec les outils du programme intitulé «Decent Work Cubed»;

³ Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973; et convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

- ii) définir des plans afin de mettre en place une équipe multidisciplinaire pour la promotion du travail décent au niveau de la fédération syndicale;
- iii) favoriser l'échange d'expériences entre syndicalistes spécialistes de la formation afin de renforcer leurs activités dans ce domaine.

Experts invités:

Quatre experts régionaux

Normes internationales du travail pertinentes:

Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976; convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999; et convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

Langue de travail:

Espagnol

I/12. Atelier régional de formation de formateurs au programme «Decent Work Cubed»

Date proposée:

25 juin - 6 juillet 2012

Lieu:

Buenos Aires, Argentine

Financement:

Fundación Paz y Solidaridad (43 500 dollars E.-U.)

CTBO (18 700 dollars E.-U.)

Couverture géographique:

Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Equateur, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Venezuela (République bolivarienne du)

Composition:

Représentants des travailleurs:

15

Objectifs de l'atelier:

- i) renforcer l'action syndicale en formant des formateurs à la promotion du travail décent, avec les outils du programme «Decent Work Cubed»;
- ii) définir des plans afin de mettre en place une équipe multidisciplinaire pour la promotion du travail décent dans chacun des pays susmentionnés;

- iii) favoriser l'échange d'expériences entre syndicalistes spécialistes de la formation afin de renforcer leurs activités dans ce domaine.

Experts invités:

Quatre experts

Normes internationales du travail pertinentes:

Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930; convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951; convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952; convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957; convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958; convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964; convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976; convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981; et convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

Langue de travail:

Espagnol

Relations professionnelles et relations d'emploi

I/13. Séminaire sous-régional sur le thème «Dialogue social et autres formes de règlement des conflits du travail»

Date proposée:

25 juin - 1^{er} juillet 2012

Lieu:

Kfar Saba, Israël

Financement:

Budget ordinaire de l'OIT (25 000 dollars E.-U.)

Institut international du leadership de la Histadrout (35 000 dollars E.-U.)

Couverture géographique:

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldova, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovaquie

Composition:

a) représentants gouvernementaux: 10

b) représentants des employeurs: 10

c) représentants des travailleurs: 10

Objectifs du séminaire:

- i) contribuer à la pérennité des institutions de dialogue social dans les pays d'Europe centrale et orientale;

- ii) renforcer les connaissances théoriques et pratiques des participants sur les mesures et politiques juridiques et institutionnelles pour permettre un dialogue social effectif;
- iii) faciliter l'échange des connaissances, bonnes pratiques et enseignements tirés, et offrir l'occasion de favoriser l'émergence d'idées novatrices et de les partager;
- iv) encourager le recours accru aux méthodes de règlement amiable des conflits du travail.

Experts invités:

Experts de l'Institut international du leadership de la Histadrout

Fédération des entrepreneurs israéliens

Centre national de médiation et de règlement des conflits

Tribunal du travail national d'Israël

Normes internationales du travail pertinentes:

Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976; convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978; convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978; convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981; recommandation (n° 91) sur les conventions collectives, 1951; recommandation (n° 92) sur la conciliation et l'arbitrage volontaires, 1951; recommandation (n° 113) sur la consultation aux échelons industriel et national, 1960; recommandation (n° 152) sur les consultations tripartites relatives aux activités de l'Organisation internationale du Travail, 1976; recommandation (n° 158) sur l'administration du travail, 1978; et recommandation (n° 159) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978

Langue de travail:

Anglais

Administration et inspection du travail

I/14. Programme de renforcement de la capacité de l'administration du travail – ARLAC ⁴

Date proposée:	6-10 août 2012
Lieu:	Harare, Zimbabwe
Financement:	CTBO (25 000 dollars E.-U.) Budget ordinaire de l'OIT (10 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Afrique du Sud, Botswana, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Maurice, Namibie, Nigéria, Ouganda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Zambie, Zimbabwe
Composition:	
Représentants gouvernementaux:	19
Objectifs de la réunion:	i) discuter de la formation des programmes de promotion du travail décent, de leur mise en œuvre et de leur contrôle; ii) discuter de l'efficacité des structures de dialogue social; iii) débattre des moyens d'intégrer l'administration du travail dans le processus de développement national.
Normes internationales du travail pertinentes:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948; convention (n° 95) sur la protection du salaire, 1949; convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949; convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976; convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978; convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981; et recommandation (n° 158) sur l'administration du travail, 1978
Langue de travail:	Anglais

⁴ Centre régional africain d'administration du travail.

Partie II. Informations additionnelles

Secteur de la protection sociale

Sécurité et santé au travail

II/1. Atelier sous-régional sur l'éducation ouvrière en matière de sécurité et de santé au travail (SST) ⁵

Date initiale:	14-18 mai 2012
Nouvelle date:	12-20 septembre 2012

Secteur du dialogue social

II/2. Réunion mondiale sur la mesure et le suivi du travail décent (MAP) ⁶

Date initiale:	14-16 mars 2012
Nouvelle date:	27-29 juin 2012
Composition initiale:	Gouvernements: 20, employeurs: 10, travailleurs:10
Nouvelle composition:	Gouvernements: 18, employeurs: 7, travailleurs: 7

Activités pour les travailleurs

II/3. Réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités des syndicats: Formation des points focaux et des experts des syndicats utilisant la panoplie d'outils d'ACTRAV pour les syndicats sur le VIH/sida ⁷

Date initiale:	21-25 mai 2012
Nouvelle date:	27-31 août 2012
Lieu (inchangé):	Nairobi, Kenya

⁵ Document GB.313/Inf.2, I/9.

⁶ Document GB.312/Inf.2, I/38.

⁷ Document GB.313/Inf.2 I/18.

II/4. Réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités des syndicats: Formation des points focaux et des experts des syndicats utilisant la panoplie d'outils d'ACTRAV pour les syndicats sur le VIH/sida⁸

Date initiale: 25-29 juin 2012

Nouvelle date: 21-25 mai 2012

Lieu (inchangé): Dakar, Sénégal

Genève, 1^{er} juin 2012

Document soumis pour information

⁸ Document GB.313/Inf.2, I/19.

Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
AFRIQUE		
2012		
21-25 mai	Réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités des syndicats: Formation des points focaux et des experts des syndicats utilisant la panoplie d'outils d'ACTRAV pour les syndicats sur le VIH/sida	Dakar, Sénégal
10-12 juillet	Réunion régionale sur les coopératives au cœur de l'économie sociale	Lomé, Togo
6-10 août	Programme de renforcement de la capacité de l'administration du travail – ARLAC ¹	Harare, Zimbabwe
27-31 août	Réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités des syndicats: Formation des points focaux et des experts des syndicats utilisant la panoplie d'outils d'ACTRAV pour les syndicats sur le VIH/sida	Nairobi, Kenya
12-20 septembre	Atelier sous-régional sur l'éducation ouvrière en matière de sécurité et de santé au travail	Saly, Sénégal
10-14 septembre	Atelier de l'ARLAC sur les systèmes d'information sur le marché du travail pour le contrôle et l'évaluation de l'Agenda du travail décent	Harare, Zimbabwe
1 ^{er} -5 octobre	Atelier de l'ARLAC sur l'intégration des normes internationales du travail et des systèmes normatifs dans les lois et politiques nationales	Harare, Zimbabwe
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		
2012		
4-8 juin	Réunion régionale sur les observatoires du marché du travail	Antigua, Guatemala
25 juin - 6 juillet	Atelier régional de formation de formateurs au programme «Decent Work Cubed»	Buenos Aires, Argentine
25 juin - 6 juillet	Séminaire régional sur le travail décent du double point de vue des hommes et des femmes	Buenos Aires, Argentine
25-27 juillet	Troisième atelier régional sur la validation des compétences professionnelles	Guatemala City, Guatemala
EUROPE		
2012		
21-22 juin	Ajustements dans le secteur public: Portée, effets et questions de politique générale	Bruxelles, Belgique
25 juin - 1 ^{er} juillet	Séminaire sous-régional sur le thème «Dialogue social et autres formes de règlement des conflits du travail»	Kfar Saba, Israël
3-4 juillet	Atelier sous-régional pour les employeurs sur le thème des entreprises durables	Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine
INTERRÉGIONAL		
2012		
27-29 juin	Réunion mondiale sur la mesure et le suivi du travail décent (MAP)	Genève, Suisse

¹ Centre régional africain d'administration du travail.